



©Artefactorylab - Agence Renaissance Les Architectes, Nicolas Dewynter

Groupe Terrot x Institut français

Appel à candidatures pour la création d'une installation artistique pour le nouveau siège de l'Institut français à Paris.

Le Groupe Terrot et l'Institut français annoncent le lancement d'un appel à candidatures pour une intervention artistique originale sur la façade sur rue du nouveau siège social de l'Institut français, dans le 11ème arrondissement de Paris, dans le cadre de la Charte « 1 immeuble, 1 œuvre ».

Créée en 2015, la Charte «1 immeuble, 1 œuvre» a pour objectif d'installer l'art au plus près de tous, dans les bâtiments privés. Elle répond à la politique du ministère de la Culture de soutenir la création artistique et de diffuser largement les arts plastiques.

Cet appel à candidatures s'adresse aux artistes des arts visuels français(e)s ou résident(e)s en France. L'installation en façade, commandée par le groupe Terrot qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet immobilier, devra s'intégrer harmonieusement dans l'environnement urbain, être conçue in situ et réalisée dans un médium et un matériau qui garantissent sa pérennité.

La procédure de sélection se déroulera en deux phases.

Un jury de pré-sélection retiendra début septembre les candidatures de 3 à 5 artistes, qui disposeront d'un délai d'un mois pour constituer un projet.

Parmi ceux-là, le comité de sélection final choisira un lauréat début octobre.

Ce comité sera composé de personnalités du monde de la culture, de l'architecture et de l'immobilier.

Le budget global de la commande est de 100 000€, et comprend la conception, la réalisation et la livraison de l'œuvre, ainsi que la rétribution des artistes dont le projet n'aura pas été retenu, à hauteur de 1 500€.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera annoncé début octobre, au cours d'un événement organisé à la Maison Bréguet, dans le 11^{ème} arrondissement de Paris.

L'installation de l'œuvre est prévue pour la mi-2024.

L'appel à candidature est ouvert du 6 juillet au 1^{er} septembre 2023. Les candidatures doivent être soumises par mail à l'adresse suivante : **projet40FR@terrot.fr**

À propos de l'Institut français

Acteur essentiel de la politique culturelle extérieure de la France, l'Institut français est placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture. Il assure trois missions fondamentales :

- Promouvoir la culture et la langue françaises dans le monde : l'Institut français agit en faveur



de l'internationalisation des créatrices et créateurs français ainsi que des industries culturelles et créatives. Il soutient les acteurs et actrices engagés pour la langue française et le plurilinguisme.

- Œuvrer à la diversité culturelle dans le monde: l'Institut français accompagne la mobilité internationale des talents et encourage la rencontre de la culture française avec celles d'autres pays. Il contribue à l'accueil des cultures étrangères en France.

- Amplifier l'action du réseau culturel français à l'étranger : l'Institut français travaille avec l'ensemble des établissements du réseau culturel français à l'étranger : Instituts français, Alliances Françaises, Services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France ou centres binationaux.

Il leur fournit conseil et expertise, soutient leurs projets, crée et met à leur disposition des outils et des ressources.

À propos du Groupe Terrot

Acteur atypique de l'immobilier, le Groupe Terrot est une entreprise foncière familiale devenue une des forces majeures du secteur. Créé en 1949, le groupe ne cesse de se développer dans la revalorisation d'actifs tertiaires, commerciaux et résidentiels, ainsi que sur l'investissement patrimonial, tout en ayant à cœur de conserver sa culture, son histoire, et les valeurs de fiabilité et d'excellence qui ont fait sa réussite.

Dans le cadre de sa politique de mécénat, le Groupe Terrot est signataire engagé de la charte 1 immeuble, 1 œuvre et mécène du Pavillon de l'Arsenal. Cet engagement se poursuit avec le MiG Prize, un prix d'architecture fondé par le Président du groupe, Samuel Gelrubin et sa sœur Leslie Benitah-Gelrubin.



NOTICE EXPLICATIVE

Les candidatures devront être constituées des documents suivants :

- CV
- Note d'intention permettant d'apprécier les enjeux de la commande
- Dossier artistique/Portfolio

Quelques pistes de réflexion pour la note d'intention :

- Le projet est-il original ? Un projet similaire n'a-t-il pas déjà été mené ?
- Le projet est-il en phase avec les enjeux sociétaux actuels ? Quelles sont vos sources, vos références, et vos objets de réflexion et d'inspiration ?
- Le projet est-il techniquement réalisable ? Les moyens techniques, humains et financiers nécessaires à sa concrétisation sont-ils en adéquation avec le budget de l'opération ?

Seront prioritairement étudiées les projets soucieux de l'égalité femmes-hommes lorsqu'il s'agit d'un collectif et de l'écoresponsabilité dans la réalisation du projet (efforts de réduction de l'impact environnemental, mutualisation des déplacements, choix de solutions techniques moins carbonées, attention portée au cycle de vie des matériaux...).



Plan d'élévation de la façade concernée par la création de l'œuvre.

Pour les projets pré-sélectionnés :

Cahier des charges de la commande

L'installation devra respecter les conditions suivantes :

- Ne pas obstruer la lumière venant des fenêtres de la façade
- Le système d'accroche devra être étudié avec attention, car l'œuvre devra être démontable (si besoin ou pour des raisons de maintenance)
- Le toit terrasse peut être utilisé au déploiement de l'œuvre. Le mur voisin de l'immeuble mitoyen peut également être utilisé (cf. plan ci-dessus).
- Les points d'attaches de l'œuvre devront se faire uniquement sur les parties d'ossature en béton de la façade ou de la terrasse (et non sur les parties constituées de briques rouges) ;

À noter : l'accroche de l'œuvre ne peut s'envisager à partir du garde-corps ni du sol

du toit qui comporte une étanchéité qui doit être préservée.

Le garde-corps du toit repose sur un mur d'environ une vingtaine de centimètres de haut qui pourrait éventuellement servir de départ d'accroche à condition que la structure le permette eu égard au poids de l'œuvre.

- Certaines portes du rez-de-chaussée peuvent être partiellement obstruées pour augmenter la visibilité de l'œuvre de l'intérieur (notamment la deuxième porte vitrée en partant de la gauche, au-dessus des coffrets d'électricité (cf. plan ci-dessus)).

L'ensemble de ces éléments techniques constitutifs de l'accrochage de l'œuvre devront être étudiés par un bureau d'étude, qui pourrait le cas échéant être mobilisé par le Groupe Terrot.

CONSTITUTION DU DOSSIER

1 : Présentation du porteur de projet

- Nom / Prénom de l'artiste
- Adresse
- Téléphone
- Courriel
- Site Internet (si possible)
- N° SIRET
- Forme juridique

2 : Description détaillée du projet

- Description du projet proposé
- Quelle est votre méthodologie d'intervention pour votre projet ? Précisez-en les étapes et les processus. (Production ET installation de l'œuvre)
 - Contenu de l'action
 - Calendrier de réalisation
 - Suivi du projet
 - Outils utilisés / nécessaires
 - Étude détaillée du système d'accroche
 - Procédures d'installations / interventions

3 : Plan des ressources humaines et matérielles

- Moyens humains (tierce personnes, prestataires etc...) mobilisés pour la réalisation de l'œuvre
- Coordonnées (nom, prénom)
- Type de prestation
- Coûts
- Moyens matériels mobilisés pour la réalisation de l'activité : (transports...)
 - Locaux/ ateliers de production

4 : Financement et gestion

- Un budget prévisionnel détaillé de l'ensemble du projet
- Des devis prévisionnels récents accompagnant ce budget

5 : Réalisation

ATTESTATION

Je soussigné (e)

- sollicite l'octroi du financement du projet ci-joint
- certifie exacts les renseignements contenus dans le présent dossier
- m'engage à informer les parties prenantes de toute modification du projet et à reverser toute somme indument perçue, au cas où je ne peux honorer les engagements visés par convention, et notamment en cas d'achèvement partiel du projet.

Fait à

Le

(signature et cachet de la structure)



Modélisation vue de la façade de la rue (Le 5^e étage étant en retrait, il n'est pas visible de cette perspective)



Pour référence. Modélisation de la facade Nord du bâtiment



Modélisation de l'intérieur du bâtiment



Axonométrie



Modélisation vue du patio du bâtiment

Contact :
Victoria Gandit-Lelandais
projet40fr@terrot.fr